

***CE DU 19 JANVIER, AUCUNE ANNONCE DE LA  
DIRECTION...SI CE N'EST...***

Le 19 janvier s'est tenu à Morlaix un CE. Alors que tout un chacun s'attendait à « des annonces », l'ordre du jour était tout ce qui avait de plus classique, un CE, sommes toute, totalement ordinaire.

CE DU 19 JANVIER

1. Approbation du PV du CE du mois de novembre 2011.
2. Approbation du PV du CE du mois de décembre 2011.
3. Nomination de l'expert comptable au titre de l'article L2325-35 du code du travail.
4. Analyse des comptes prévisionnels révisés : point sur la transmission des éléments réclamés par l'expert dans le cadre de la mission.
5. Information sur l'arrêt total ou partiel des lignes LYS-HAM, LYS-PRG, LYS-BHX et devenir des 3 CRJ100 concernés.
6. Information/consultation du CE sur le projet de sous-traitance du service moyen généraux.
7. Examen du TSC du mois de décembre 2011.
8. Point mensuel sur la vie du CE et de l'ACS : motions et mandats associés.
9. Suivi du plan d'action relatif à l'emploi des seniors – présentation des indicateurs.
10. C/R de réunion Mutuelle tenue le 19 décembre 2011 en application de l'accord d'entreprise.
11. Point mensuel des négociations et veilles sociales en cours.
12. Information trimestrielle : listing des postes à l'affichage.
13. Questions diverses

C'est dans le cadre des questions diverses que le Président a été interrogé sur les annonces faites au CCE AF et les informations lues dans la presse sur une éventuelle fusion.

Sa réponse :

*« Non, il n'y a pas de projet de fusion entre Régional et Brit Air. Je pourrais faire aujourd'hui la même déclaration que celle du mois de novembre dernier mais je peux ajouter un complément et une précision. Aujourd'hui Air France a entrepris un grand plan de transformation qui prévoit 2 milliards d'euros d'économie. Ce plan concerne l'ensemble du groupe, Air France est bien sûr la cible principale, mais ce plan implique aussi Brit Air. En effet, nous faisons explicitement partie du périmètre du projet (la restructuration et le retour à l'équilibre du court et moyen courrier du groupe) et Brit Air est donc associée à cette réflexion.*

*Ce plan comprend 4 sous projets :*

1. *La rentabilité du programme et la gestion du réseau.*
2. *Le produit.*
3. *La productivité.*
4. *L'organisation.*

*À ce stade plusieurs réflexions nous concernent. D'abord, nous sommes associés aux groupes de travail sur les deux premiers points et ensuite, concernant la productivité il faudra réduire nos coûts. Nous allons devoir en parler prochainement avec les organisations professionnelles. Pour être à l'équilibre à l'horizon 2014 il nous faudra procéder à une réduction drastique de l'ensemble de nos coûts. Sans qu'un objectif soit fixé aujourd'hui, l'ordre de grandeur de cette réduction des coûts semble être de 10%.*

*Quant à l'organisation, il s'agit de trouver la meilleure organisation, il y a beaucoup de questions : faut-il 1, 2 ou 3 filiales ? Faut-il de la franchise ou de l'affrètement ? Etc. Il n'y pas de projet de fusion, mais une réflexion très ouverte qui s'engage au sein du groupe. La structure du projet est transversale avec des groupes de travail impliquant Air France, Brit Air, Regional et City Jet. Les premières orientations devraient être présentées en mars et les décisions devraient intervenir en juin.*

*Aucun sujet n'est tabou, mais j'y mets des conditions :*

- Savoir pourquoi on le fait.*
  - Connaître les risques pris, faire l'analyse des gains et des risques.*
  - Les savoir-faire que nous avons su développer à Morlaix, à Lyon ou ailleurs depuis de nombreuses années ne devront pas être sacrifiés, ils devront au contraire être mis au bénéfice de l'ensemble du groupe.*
- C'est l'esprit dans lequel je participerai à ces groupes de travail. »*

Cela est en conformité avec les informations que nous vous avons précédemment relayées.

A l'issue de cette intervention, nous avons appris que les recours formulés en annulation par l'UNSA et soutenu par le SPAC auprès du TI de Brest ont abouti à l'annulation totales et dans tous les collèges du CE. Nous devons donc tous revoter sous deux mois.

Il est à noter malgré tout qu'aucune anomalie dans le vote n'avait été constatée dans le collège concernant le collège Cadre/PNT.

Compte tenu des délais, la compagnie devrait se retrouver sans CE pour une période d'environ 3 mois. Compte tenu des événements que nous allons vivre, le moment ne nous semblait pas le plus propice et le plus serein pour ce type d'exercice.

Comme souvent, il conviendra à la l'ensemble des salariés de la compagnie d'assumer collectivement cette initiative pour le moins malheureuse et malvenue.

Bons vols à tous.

Le Bureau **SNPL Brit Air ALPA**.